

**Feuilles d'absorbant en polypropylène renforcé pour la maintenance quotidienne et la sécurisation des sols**

**Utilisation :**

Conçus pour l'absorption de tous les liquides pour la prévention des risques de glissades et de chutes.

Recommandés pour la maintenance quotidienne et les interventions de réparation.

Protection du plan de de travail.

Essuyage des outils et des pièces huileuses

Utilisation dans les ateliers, l'industrie et les laboratoires



**Description :**

- Microfibres pures de polypropylène. Anti-peluche sur les 2 faces
- Structure simple couche avec voile de renfort (S 190) ou double-couche avec voile de renfort (D 280 et D 350)
- Résistance maximale, même à pleine saturation ;
- Absorption instantanée et forte capacité de rétention ;
- Absorbants épais pour une utilisation longue durée ;
- Feuilles prédécoupées pour une utilisation facile et économique ou permettant de les plier en deux



Destruction par incinération avec un taux de résidus inférieur à 0,02% de cendres

**Caractéristiques :**

Référence	Dimensions	Grammage	Conditionnement	Capacité d'absorption *	Poids net
POLYABS S 190 F	40cm x 50cm	190 g/m <sup>2</sup>	100 feuilles par sac	76	3.80 kg
POLYABS D 280 F	40cm x 50cm	280 g/m <sup>2</sup>	100 feuilles par carton	112	5.60 kg
POLYABS D 350 F	40cm x 50cm	350 g/m <sup>2</sup>	100 feuilles par carton	140	7.00 kg

\* La capacité d'absorption est déterminée selon la norme NF T90-361

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Réf. documentaire : XIII-IGOL028-1803 - Date d'édition : 15/03/2018

Fiche technique

